



Ozoir-la-Ferrière, le 4 septembre 2017

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur d'Établissement,
Alain MARTIN
Directeur Vie Scolaire
L'équipe EPS

Aux parents d'Elèves

Circulaire N°2017-18-007

ASSOCIATION SPORTIVE DU CAMPUS SAINTE THÉRÈSE

Les professeurs d'EPS donnent aux élèves la possibilité de pratiquer diverses activités physiques et sportives dans le cadre du sport scolaire au sein de l'Association Sportive, présidée par Monsieur BOUTHEMY.

1/ Début dès le lundi 11 septembre 2017.

Venez essayer si vous le souhaitez, nos activités sportives sur les premières séances.

2/ Inscription

- La cotisation annuelle à l'AS est de **45 €** (assurance et licence incluses), *pour une activité sportive* ou **50 €** *pour plusieurs activités (chèque à l'ordre de l'association sportive Sainte Thérèse)*
- L'autorisation parentale de participation à l'AS Ste Thérèse

HORAIRES ET CRÉNEAUX des ACTIVITÉS

Jours de pratique	Horaires et lieux des entraînements	Activités	Formes de pratique	Encadrement
LUNDI 5 ^{ème} à 3 ^{ème}	12h30 – 13h30 Salle de judo au Campus Est	Gym/Cross FIT	Loisir	M. BOUSSEKINE y.boussekine@ecst.org
MARDI 5 ^{ème} à 3 ^{ème}	12h30 – 13h30 Terrain de football au Campus EST	FOOTBALL / ULTIMATE	Loisir / Spectacle	M. BOUSSEKINE y.boussekine@ecst.org
MARDI 6 ^{ème}	12h40-13h30 Sous-sol, Stand de Tir au Campus Ouest	TIR A L'ARC	Loisir	Mme ANSORENA s.ansorena@ecst.org
MERCREDI 6 ^{ème} – 5 ^{ème}	9h00 – 10h30 Piscine d'Ozoir-la-Ferrière	NATATION Apprendre à nager / Sportive	Loisir / Compétition	Mme ANSORENA s.ansorena@ecst.org
MERCREDI Collège	13h30-14h30 : 6 ^{ème} / 5 ^{ème} 14h30-15h30 : 4 ^{ème} / 3 ^{ème} Sous-sol Campus Ouest	TIR SPORTIF	Loisir / Compétition Certificat médical obligatoire	M. JEANTET l.jeantet@ecst.org
MERCREDI Collège	13h30-14h45 : Minimes 4 ^{ème} / 3 ^{ème} 14h45-16h00 : Benjamins 6 ^{ème} / 5 ^{ème} Match : 13h45-16h00 Gymnase Belle Croix	HANDBALL	Loisir / Compétition	M. AUTER/Mme DOYE b.auter@ecst.org
MERCREDI Collège	13h30-14h30 14h45-16h00 (possibilité de cumul) Atrium Campus Ouest	ESCALADE	Loisir / Compétition	M. RICHARD d.richard@ecst.org



COUPON A RENDRE AUX PROFESSEURS de l'AS: Joindre à ces autorisations, le montant de la cotisation (chèque à l'ordre de « Association Sportive Sainte-Thérèse » ou « AS Ste Thérèse »).

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné demeurant à
Tél. : autorise mon fils, ma fille : Nom
Prénom Né(e) le/...../..... en Classe de..... à
participer aux activités de l'Association Sportive.

Activité(s) Choisie(s) : 1^{ère} 45€
2^{ème} 50€
3^{ème} 50€

Adresse Mail (en lettres capitales pour les informations de l'AS) :

.....

Autorisation d'intervention chirurgicale (en cas d'accident grave) : OUI - NON (entourer votre choix)

Date et signature obligatoire

3/ Les compétitions

Toutes les rencontres sportives ont lieu le mercredi après-midi, durant lesquelles des bus peuvent y être affrétés.

4/ Règlement de l'A.S

- Toute absence d'un élève à l'A.S sera signalée à la vie scolaire.
- Les "élèves" licenciés UNSS sont soumis à des conditions restrictives de participation aux épreuves de l'UNSS (voir article III.3.34) et en tenue adéquate liée à l'activité pratiquée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez rencontrer un enseignant d'EPS ou envoyer un mail directement au professeur concerné (précisé ci-dessus).



Marcel François BOUTHEMY
Directeur d'Établissement



Alain MARTIN
Directeur Vie Scolaire



Mmè ANSORENA
Secrétaire AS

